



## 6.2 Demande de subvention pour financer le fonctionnement global de l'association

*Ce paragraphe doit être complété par le tableau 7. Budget prévisionnel*

*NB : Toute mise à disposition de locaux ou de matériel doit faire l'objet d'une valorisation sincère dans la convention d'objectif (pour les subventions supérieures à 23 000 euros).*

### 6.2.1 Présentation du projet associatif

V) Présentation des projets 2023/24 :

Jérôme CHABRIER Présente quelques axes du projet 2023/2024

- Nomination d' un responsable de l' Ecole de Foot
- Volonté de création d' une équipe féminine U15 et U17
- Développement des tournois
- Création d' événement familiaux type loto, tombola, soirée familiale, Pétanque.
- Finalisation du projet PAC avec le district
- Renforcement du projet séniors.
- Lutte contre la violence et les attitudes anormales autour du terrain.

L' Assemblée Générale approuve à l' unanimité le projet 2023/24.

### 6.2.2 Composition des organes dirigeants

IV) Election du Conseil d' Administration

Un(e) président(e). J CHABRIER; Un(e) trésorier(e). H KADDOUR; Un(e) secrétaire M. DESTINE

Un(e) responsable « Séniors » M BELAID; Un(e) responsable « jeunes » L CHAMSEDDINE; Un(e) secrétaire adjoint gestion des licences J-Y CABALLERO; Un(e) correspondant(e) responsable planification Mike OLMEDO; Un(e) trésorier(e) adjoint Ahmed MOSTEFA; Un(e) responsable de commission sécurité et terrain A SAIDI; Un responsable de commission buvette - animation R LASTAB; Un responsable commission Sponsoring Local Laurent CABALLERO

Membres du CA : L TAIAR (Rep Foot féminin), R BELKHEIR, S NADJIA, R GUETTOUCHE, A SEMARI, H SMARI, A BENAOUN, S TAIAR, M KARMIN, Zaidi DEBBOUS, Said DEBBOUS, Yacine BEDA, H DEB-BOUS

L' Assemblée Générale approuve à l' unanimité la constitution du CA